Formation SSCT Santé Sécurité Conditions de Travail des membres du CSE

1er mandat ou Renouvellement : membres de la commission SSCT (entreprises +300 salariés)

PRÉSENTIEL SUR-MESURE

Objectif de formation

Selon l'article R.2315-9 du Code du Travail, l'objectif de cette formation est de : Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyse des conditions de travail. S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Programme

Jour 1

Identifier les enjeux généraux de la prévention
Définitions (accident du travail, accident du trajet, maladies professionnelles)
Enjeux économiques, humains

Connaitre le champ d'intervention du CSE
La notion de danger grave et imminent

Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques
Le processus d'apparition du dommage
La règlementation (formation à la sécurité, plan de prévention, protocole de sécurité ...

Connaitre les prérogatives des différents acteurs externes de la prévention et savoir les mobiliser (CARSAT, DREETS, médecin du travail ...)

Rechercher et exploiter les informations externes à l'entreprise pouvant être utilisées

Jour 2

Connaitre et distinguer les niveaux de responsabilités en matière de prévention dans l'entreprise (employeur, SDC, salariés ...)

Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques

Les valeurs et bonnes pratiques de l'INRS

Connaitre l'ensemble des droits et prérogatives réglementaires du CSE

L'organisation des réunions plénières et extraordinaires
Les missions du CSE Les moyens du CSE

Connaitre le champ d'intervention du CSE

La notion de danger grave en santé publique et environnement
La notion d'atteinte à la santé physique et mentale
Le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Connaitre les prérogatives des différents acteurs externes et savoir les mobiliser : L'expert du CSE

Jour 3

Participer efficacement à l'évaluation des risques professionnels

Participer efficacement aux visites périodiques

Avec l'autorisation de l'entreprise, le groupe organise une visite d'un secteur de l'entreprise (grille de visite, visite, compte-rendu)

Proposer des mesures de prévention

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Membres désignés par le CSE à la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

Durée

5 Jours dont 35 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

En intra uniquement Nous contacter

Adresse

Site Fougères
Parc d'Activités de la Grande Marche ,
4 rue Claude Bourgelat, Javené - CS 80612

35306 Fougères

https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine

Jour 4

Participer efficacement à l'analyse d'un accident du travail

Proposer et hiérarchiser les mesures de prévention

Préparer et suivre un plan d'action

Réévaluer : lier les analyses a priori avec les analyses a posteriori

Jour 5

Participer efficacement à l'évaluation des risques psychosociaux

Participer efficacement à l'évaluation des risques liés à l'entreprise

Choix des risques en fonction de la typologie d'entreprise : bruit, TMS, travail sur écran ...

Les points forts de la formation

- Méthodes pédagogiques privilégiant les mises en situation à travers de nombreux exercices.
- Echanges autour de l'analyse de pratique des participants.

Les conditions d'admission

Prérequis
Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques
Connaitre l'essentiel des missions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail. Être capable d'analyser les risques et les conditions de travail. Être force de proposition en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Maitriser les méthodes d'analyse.

Les sessions

Fougères

- Nous contacter

▶ PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations
Tout au long de la formation, les participants sont invités à mettre en application les compétences visées. Plusieurs modalités d'évaluation des compétences sont prévues tout au long de cette formation (Questionnaires, cas concrets, travaux pratiques). Enfin dans le cadre de notre process qualité, une évaluation des acquis de formation est prévue en fin de formation.

Modalités pédagogiques
Méthode expositive (Power Point) et interrogative. Mise en situation. Etudes de cas. Travail de groupe. Echanges d'expériences professionnelles. Supports : les éléments correspondant aux notions abordées lors de la formation sont remis aux stagiaires en format papier ou par voie dématérialisée.

Date et mise à jour des informations : 24/02/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts

DUROCHER Béatrice
Beatrice.DUROCHER@ille-et-vilaine.cci.fr
CCI Formation Ille et Vilaine - Site de Fougères - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Parc d'Activités de la Grande Marche ,4 rue Claude Bourgelat,Javené - CS 80612 - 35306 Fougères
Tél. : 02 99 94 75 16 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine

CCI FORMATION BRETAGNE